Société d'agriculture

JOURNAL

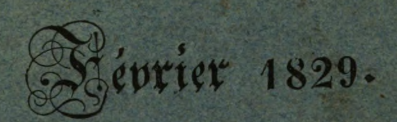
DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRONOMIE

PRATIQUE,

(AUQUEL S'EST RÉUNI

LE JOURNAL DES JARDINS).



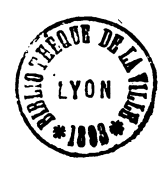
PARIS.

ROUSSELON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE D'ANJOU-DAUPHINE, N° 9.

1829

JOURNAL
DE LA SOCIÉTÉ
D'AGRONOMIE PRATIQUE.



Nouveautés.

Suite de la Notice sur les plantes nouvelles ou rares, cultivées dans les jardins de monseigneur le duc d'Orléans, à Neuilly.

Kaulfulssie amelloïde. *Kaulfulssia amelloides.* Nees. wet. Hort. brit. Bot. regist. (De la syngénésie polygamie superflue de Linné; famille des corymbifères de Jussieu.) Cette petite plante, qui ressemble par la forme et la couleur de sa fleur à la *cinéraire d'Afrique* (*cineraria amelloides*), est annuelle et originaire du cap de Bonne-Espérance; elle a été introduite en Angleterre en 1819, et en France, il y a deux ans, par MM. Loth et Mouchelet.

Tiges diffuses, grêles, tombantes, un peu redressées au sommet; feuilles sessiles, linéaires, munies de poils rudes; elles sont opposées au bas des tiges, alternes dans le haut. Pédoncules solitaires, terminaux, garnis de poils comme les feuilles, terminés par un calice à douze ou quatorze folioles sur un seul rang : celles-ci sont velues et cartilagineuses en leurs bords; la fleur

est composée de douze à quatorze demi-fleurons plans, un peu roulés en dessous, d'un joli bleu d'azur au sommet; les petits fleurons du centre sont à cinq divisions égales, petites, roulées en dessous et bleuâtres. Les demi-fleurons sont femelles fertiles. Graines aplaties, un peu cartilagineuses sur les bords, ayant au centre une aigrette sessile et plumeuse. Réceptacle nu, sans poils ni paillettes.

Cette jolie petite plante fleurit en septembre et octobre; on la multiplie en la semant au printemps, en pot, sur couche, et repiquant le plant en pots ou pleine terre, à bonne exposition. Il est du reste assez difficile d'en récolter des graines en bonne maturité.

Éranthème dressée. *Eranthemum strictum*. Fl. Indica. Bot. regist. 867. (De la diandrie-monogynie de Linné; famille des acantacées de Jussieu.) Tiges droites, d'un vert brun, absolument tétragones dans leur jeunesse, renflées aux articulations, glabres, et quelquefois rugueuses étant adultes; feuilles opposées, décurrentes sur le pétiole, denticulées au sommet, glabres et à nervures très-prononcées en dessous.

Epi de fleurs long, grêle, terminant les tiges et les rameaux, garni de bractées opposées en croix, lancéolées et ciliées sur les bords; de chaque bractée sort une fleur d'un beau bleu, à tube grêle, courbé, long de dix-huit à vingt-deux lignes; limbe à cinq divisions obliques, égales. Ces fleurs paraissent d'octobre en janvier, et font alors l'ornement des serres chaudes où on les cultive. Cette plante se multiplie facilement de boutures; c'est une jolie acquisition, originaire de l'Inde, introduite en Angleterre en 1822, et peu de temps après à Paris.

Bananier violet. *Musa sapientium*. Var. *Violacea*. (De l'hexandrie-monogynie de Linné; famille des scitaminées, Vent. Juss.)

D'après les phrases spécifiques de Linné, Persoon, et autres auteurs, je crois que nous ne possédons point dans nos serres l'espèce *musa paradisiaca*, puisque son caractère consiste dans ses fleurs mâles persistantes; car, les deux que nous cultivons sous les noms de *M. sapientium* et *M. paradisiaca*, ayant fleuri et fructifié, il nous a été facile de remarquer que les fleurs mâles sont caduques dans les deux plantes aussi bien que dans la variété que je cite ici. D'ailleurs nous avons récolté les fruits de ces deux dernières plantes; ils sont mangeables crus, et ont même été trouvés bons par quelques personnes, tandis que ceux du *M. paradisiaca* ne sont, dit-on, mangeables que cuits.

Du reste il n'est pas venu à ma connaissance que le *bananier violet* ait encore fleuri dans les serres de Paris et des environs; sa tige, ou caudex, a dix ou douze pieds de hauteur, et se termine par six à huit feuilles longues de sept à huit pieds, larges de dix-huit à vingt-quatre pouces, à pétiole assez long, canaliculé en dessus, mais dont les deux bords de la gouttière sont rapprochés; la tige est teinte d'un violet presque uniforme dans toute sa hauteur, qui s'étend, en perdant de son intensité, sur le pétiole et la nervure moyenne des feuilles.

Le régime a commencé à paraître le 29 novembre, et les premières fleurs se sont épanouies le 26 décembre suivant. Elles sont portées sur un axe ou une râfle pendante; elles sont d'une belle couleur violette pourprée, ainsi que chacune des spathes, qui contiennent à leur aisselle neuf à douze ovaires sessiles, obtusément tri-

gones, verts lors de l'ouverture de la spathe, et passant au violet à mesure que la floraison s'avance. J'ignore si ses fruits parviendront à leur maturité; je l'espère, et pourrai alors terminer cet article.

JACQUES.

Mélanges.

Sur trois espèces intéressantes de peuplier.

PEUPLIER BLANC DE NEIGE (*Populus nivea*, WILLD.). Bel arbre, originaire de Russie. Tige droite, ressemblant beaucoup à celle du peuplier blanc; branches ouvertes à quarante-cinq degrés, à peu près; ramilles faibles et tombantes; feuilles d'un vert foncé et luisant en dessus, d'un blanc de neige en dessous, à trois lobes bien développés, dont le supérieur très-long; pétioles larges, comprimés, présentant à l'air une surface assez étendue, d'où il résulte que la feuille est presque constamment agitée. J'ai introduit cette espèce en France depuis plus de vingt ans, et cependant, malgré l'effet pittoresque de son feuillage, elle est encore peu répandue. Sa croissance est presque aussi rapide que celle du peuplier blanc, et son bois me paraît propre aux mêmes usages. Cet arbre est très-intéressant pour la décoration des jardins paysagers, et doit aussi fixer l'attention des économistes.

PEUPLIER DE L'ONTARIO (*Populus ontariensis*). De l'Amérique septentrionale. Tige droite, s'élevant à soixante ou quatre-vingts pieds; branches assez ouvertes; rameaux rougeâtres; gemmes longs de huit li-

gues, très-ouverts, sécrétant une liqueur visqueuse d'une odeur très-suave; feuilles de neuf à dix pouces de longueur, larges de six, dentées régulièrement et peu profondément, blanchâtres en dessous. Ce bel arbre croît sur les bords du lac Ontario. Il n'était pas connu en France il y a six ans, époque à laquelle je l'ai apporté d'Angleterre, quoique cependant il en existât un pied il y a plus de vingt ans, dit-on, dans le jardin d'un amateur des environs d'Orléans; on ignorait son nom et sa patrie.

Peuplier monilifère de Virginie (*Populus virginiana monilifera*). Cet arbre est connu sous la dénomination vulgaire de peuplier suisse. Tige droite, cylindrique, d'un gris blanchâtre, s'élevant à plus de cent pieds; rameaux ouverts presque à angle droit; feuilles cordiformes, glabres, dentées, portées par des pétioles rouges. Aujourd'hui c'est à cet arbre que l'on donne la préférence dans toute la France pour les grandes plantations; il le doit à la rapidité de sa croissance et à la qualité de son bois. L'élégance de son port qui tranche agréablement avec le *populus fastigiata* (*dilatata* de Willdenow), le rend du plus bel effet dans nos jardins paysagers. On devrait avec le *populus alba*, le planter sur les routes, surtout aux approches des villes. Il aime les terrains humides.

Noisette.

Formation d'une pépinière pour obtenir des plantards ou plançons de peupliers.

On coupe des branches de trois à quatre pouces de diamètre, et de quinze à dix-huit pouces de longueur

la partie qui doit être en terre se taille en pied de biche. Dans un sol bien défoncé, on trace des lignes espacées de six pieds, et on plante les boutures à trois pieds les unes des autres sur chaque ligne. Dès la troisième année elles ont assez poussé pour fournir un plançon que l'on coupe à un pied ou quinze pouces de terre.

Ces boutures ou plantards, pour être mis en place, doivent aussi se tailler en pied de biche. Avec un pieu ferré qu'on enfonce dans la terre, on fait un trou de quinze à dix-huit pouces, on y place le sujet et on remplit le trou de terre meuble (celle des taupinières est excellente pour cet usage, et on en trouve ordinairement assez sur les lieux mêmes). On la presse avec le pieu, et il ne reste plus qu'à préserver l'arbre de la dent du bétail en l'entourant d'épines, et à le garantir de l'effort des vents en le fixant à un tuteur. On enfonce ce dernier verticalement au pied du sujet, ou on le place dans une position oblique en l'implantant à une certaine distance du collet de la tige. Il faut, pour attacher l'arbre à son tuteur, user de quelque précaution; on met de la mousse ou une poignée de vieux foin entre eux, et on lie avec un lien d'osier.

Lorsque tous les plantards sont enlevés de la pépinière, on laboure le terrain; on dégage les sujets en coupant toutes les petites branches et ne laissant que le tronc. Trois ans après, on a une seconde coupe à faire, et chaque souche peut fournir deux ou trois plançons. Lorsque la pépinière est à sa seconde coupe, on obtient, en bon terrain, de trois à cinq sujets. Quand la plantation a douze ou quinze ans, elle n'exige que peu de frais de culture, et elle est dans toute sa force.

On établit encore des pépinières d'une autre manière. Dans un pré très-humide, on plante des arbres de quatre à six pouces de circonférence, en lignes espacées de douze pieds, et à la distance de neuf pieds sur chaque ligne. On fait les coupes de plançons de la même manière et aux mêmes époques que ci-dessus. Cette méthode offre l'avantage de pouvoir faire paître le bétail dans la pépinière, sans inconvénient.

En plantant les peupliers en boutures, comme nous venons de le dire, on évite beaucoup de frais, on ne gâte pas les prés comme lorsqu'il faut faire des trous pour planter des arbres enracinés, et néanmoins les plançons réussissent aussi bien. Les espèces auxquelles cette culture convient plus particulièrement, sont les *populus virginiana*, *fastigiata* et *nigra*. Beaucoup de personnes confondent le *populus nigra* avec le *virginiana* ou *suisse*, et demandent souvent le *nigra* pour le peuplier suisse.

NOISETTE.

PHYSIQUE AGRICOLE. — *Du rayonnement du calorique terrestre, et de l'action de la température atmosphérique sur la surface du sol.*

On a long-temps attribué l'excessive et constante chaleur qui règne entre les tropiques à la *perpendicularité* des rayons du soleil, et le froid glacial qui avoisine les pôles à l'*obliquité* de ses rayons. Par d'autres considérations on a rendu raison des hivers et des étés qui se succèdent dans les régions tempérées. Quelques physiciens, observateurs de l'inclinaison de l'aiguille aimantée, ont cru que la production de ces phénomènes était, en partie, due à une action magnétique intra-glo-

baire. Sans entrer ici dans de si hautes et de si profondes considérations, je me bornerai à constater les effets généraux de température dans nos climats, et à indiquer les moyens les plus simples de remédier à leurs influences funestes sur la végétation.

Il est certain qu'à la surface de la terre, la chaleur est toujours plus grande que dans les régions élevées, et les aéronautes ont constaté qu'à mesure qu'ils s'élevaient dans l'espace de l'air la température baissait. On sait aussi que la cime des montagnes est beaucoup plus froide que la plaine, et que les vallées ont une température plus élevée que la rase campagne.

Il est encore à remarquer que la température baisse toujours par l'absence des rayons du soleil. Plus les corps interposés entre le soleil et la terre sont opaques, et plus la température se refroidit. C'est ainsi que si, au milieu d'un beau jour de printemps, la chaleur agit fortement, le ciel se couvre tout à coup de sombres nuages, on se sent saisi d'un froid glacial, surtout lorsqu'il s'élève un vent qui ajoute encore à cette disposition de l'atmosphère. Enfin lorsque cet astre éclaire l'hémisphère opposé, le thermomètre descend d'une manière remarquable, comparativement aux degrés qu'il marquait pendant le jour; mais il faut observer que le refroidissement n'a pas lieu subitement, et se conserve au même degré depuis que l'astre a disparu de l'horizon jusqu'au moment où il s'y montre de nouveau. La température au contraire baisse insensiblement, et arrive au plus bas degré possible lorsque le jour est prêt à poindre; elle s'élève alors insensiblement, et sa marche s'accélère après que le soleil a reparu sur notre hémisphère : lorsqu'il est à son apo-

gée, le thermomètre est aussi au maximum d'élévation.

Toutes ces observations nous amènent à conclure :

1° Que la présence des rayons solaires est nécessaire à la production de la chaleur ;

2° Que la chaleur se conserve encore dans les couches terrestres, alors que les rayons solaires ne dardent plus à leur surface ;

3° Que la déperdition du calorique, qui a été introduit dans les couches terrestres par l'action des rayons solaires, a lieu en raison de la prolongation d'absence de ces rayons ;

4° Que le rayonnement du calorique a lieu à la surface du sol, et que plus il y a de masse d'air en contact avec ce rayonnement, plus le refroidissement est grand. C'est ainsi que le thermomètre est plus élevé à deux décimètres du sol qu'à deux mètres (1) ;

5° Que dans les vallées ou excavations, il se conserve plus de chaleur que sur les éminences ou montagnes.

Il faut ajouter à ces observations que le globe terrestre contient une quantité de calorique intrinsèque, qui est indépendante de l'action des rayons solaires, et qui est prouvée par la différence de rapports entre la température de nos caves et celle de la surface du sol dans les étés et les hivers (2).

(1) Si, ayant fixé en pleine terre, et éloigné de tout abri une perche à laquelle on suspendra à différentes hauteurs plusieurs thermomètres, on en observe les indications, on remarquera constamment que la température baisse en raison de l'élévation.

(2) Le thermomètre s'élève, en toute saison, à mesure qu'on pénètre dans les couches plus profondes de la terre, de sorte qu'on

Ce sont ces considérations générales qui ont porté sans doute à construire les abris et les serres pour la conservation des plantes transportables, c'est-à-dire, pour celles qui sont en pots ou en caisse; mais les plantes de pleine terre sont encore exposées aux vicissitudes atmosphériques, et réclament toute la sollicitude des cultivateurs.

Avant d'indiquer les moyens simples qui peuvent maintenir la température à un état de modération propre à conserver les plantes de pleine terre, sur lesquelles le froid agit mortellement, il convient d'étendre aux localités les considérations physiques que je viens d'établir généralement.

Si, après avoir enfoncé en terre quatre piquets, on y attache horizontalement une natte d'un mètre carré, à la hauteur d'un décimètre de distance du sol, la température étant à 6 degrés centigrades au-dessus de zéro à la face supérieure de la natte : si on place au-dessous de cette natte plusieurs thermomètres, ils marqueront 11 à 12 degrés centigrades au-dessus de zéro, dans un espace presque égal à la surface de la natte. Si cette natte est placée à 1 mètre de hauteur, le thermomètre marquera 10 à 11 degrés dans un espace seulement d'environ 4 décimètres carrés. Si on élève la natte à quatre mètres de hauteur, les thermomètres placés au-dessus de la natte et ceux placés au-dessous, soit perpendiculairement, soit latéralement, se correspondront au degré de température, sauf la différence naturelle qui tient au degré d'élévation, ainsi qu'il a été dit plus haut.

---

peut assurer, qu'en arrivant vers le centre, il marquera la température de l'eau bouillante.

Ainsi, pour qu'une partie de la surface du sol jouisse d'une température plus élevée que celle qui existe dans l'atmosphère en général, il n'est pas besoin que cette partie soit abritée latéralement, il suffit qu'elle le soit verticalement; et la moindre étendue de la partie abritée est en raison de la distance ou élévation de la natte ou de son étendue en largeur.

Il est cependant nécessaire de remarquer que lorsqu'il fait du vent, la partie sous-jacente qui correspond au côté du vent éprouve une température plus basse que la partie opposée.

D'après ces expériences, j'ai réuni dans des portions de terrain limitées, et autant que pouvait le permettre la distribution et le coup d'œil d'un jardin d'agrément, toutes les plantes qui avaient le plus à souffrir du froid, et m'étant procuré un long filet, semblable à ceux qui servent pour la pêche, ou pour empêcher les oiseaux d'approcher des arbres à fruits, je l'ai fixé horizontalement sur des piquets plantés de distance en distance, et de manière à être le moins élevé possible du sol. J'ai fait éparpiller de la paille sur la surface de ses mailles; et malgré le clair-semé des brins, j'ai réussi à garantir complètement, par un temps rigoureux, et surtout pendant les nuits, tous mes plants de la gelée ou du désastre qu'une température trop froide aurait pu produire.

Cette manière d'abriter est d'autant plus commode qu'elle est peu dispendieuse, qu'elle supplée à l'emploi des nattes qui sont lourdes et qui se pourrissent promptement, et qu'enfin il suffit de faire prendre le filet par les deux bouts lorsqu'on veut l'enlever, d'y renfermer toute la paille d'un seul coup, et de l'emporter ainsi sans

salir son terrain ; on le replace de même, en éparpillant de nouveau chaque fois la paille, ce qui a encore l'avantage de ne pas laisser toujours les mêmes brins en contact avec les mailles, et de préserver ainsi le filet. La paille qui le recouvre préserve les mailles de l'action de la pluie, et, en renouvelant cette paille toutes les fois qu'elle est humide, on conserve très-long-temps son filet, qui a de plus l'avantage d'être facilement raccommodable lorsque quelques mailles se sont rompues.

Je dois citer ici une expérience du docteur Wells, qui sera propre à augmenter la confiance qu'on peut avoir dans ces sortes d'abris, quelque légers qu'ils soient. Cet estimable expérimentateur ayant placé à la surface d'un pré un mouchoir de batiste très-fin, fixé à quatre piquets à la distance de six pouces du sol, compara dans les nuits claires, la température du petit carré de gazon qui correspondait verticalement à cet écran léger, avec celle des parties voisines et entièrement découvertes, et il remarqua que le gazon situé au-dessous de ce mouchoir, se trouva constamment de 5 à 6 degrés centig. plus chaud que dessus ou à côté du mouchoir. Toutes les fois que le temps était couvert la différence était moins appréciable.

Il est cependant à remarquer que si un tissu mince touche immédiatement le gazon, la température est beaucoup plus froide que lorsque ce tissu est éloigné de quelques pouces.

Outre ces expériences qui donnent des résultats positifs, il est encore à remarquer que non-seulement le rayonnement du calorique a lieu en raison de la prolongation d'absence des rayons solaires, mais que les couches atmosphériques l'enlevant en raison de leurs

masses, c'est en diminuant l'étendue de ces masses qu'on parviendra aussi à garantir des portions considérables de terrain. On diminuera ces masses, soit en plantant des touffes d'arbres élevés, de distance en distance (et en cela on conçoit l'avantage des jardins plantés à l'anglaise), soit en élevant des murs qui abritent latéralement et qui interceptent les masses d'air. Aussi remarque-t-on que les espaliers garantissent très-bien les plantes qui leur sont contiguës et même celles qui se trouvent à quelque distance (1).

Chev. Sarlandière.

De la culture de la vigne sur les bords de la Vistule; par M. Lérand, *membre de la Société d'agronomie pratique de Paris, jardinier en chef du jardin botanique de Varsovie, propriétaire-pépiniériste.*

En 1824, je fis venir, des bords de la Moselle, des plants de vigne (raisins blancs et noirs), et je les fis planter, à Varsovie, sur la pente d'une montagne exposée au midi, dans un sol presque entièrement composé d'un sable blanchâtre, siliceux et maigre. La plantation, en crossettes ou boutures, fut faite en avril dans les principes que l'on suit en France, particulièrement en Bourgogne, et les plants, espacés de trois pieds en tous sens, furent disposés en rayons.

Dès la première année ils poussèrent des bourgeons

(1) *Note des Rédacteurs.* Quelques-unes des opinions émises dans l'article ci-dessus, paraissant susceptibles d'être combattues, l'un des rédacteurs se propose de publier ses observations dans un des prochains numéros.

de trois lignes de diamètre, et de vingt à vingt-quatre pouces de longueur. Ce résultat parut aussi étonnant que satisfaisant aux personnes qui vinrent visiter ma plantation, et dès-lors seulement, elles commencèrent à partager mes espérances. Je ferai remarquer qu'on n'amenda le sol par aucun engrais, et que l'on se contenta de donner à la vigne les façons ordinaires aux pays vignobles.

Quand les froids commencèrent, je fis coucher les plants, et on les couvrit de feuilles sèches. Quelques-uns furent entourés de paille pour les préserver d'une trop grande humidité, puis couchés dans des rigoles creusées à cet effet, et recouvertes de terre. L'hiver fut rigoureux, et le thermomètre de Réaumur descendit à dix-huit et vingt degrés au-dessous du point de congélation. Au printemps on découvrit les plants, et je vis avec plaisir qu'aucun n'avait été atteint par la gelée. Les trois années suivantes ils furent traités de la même manière, et ils n'ont pas souffert davantage.

En 1825 je fis tailler et donner les soins ordinaires. Plusieurs pieds commencèrent à donner du raisin qui parvint à maturité; le plus grand nombre poussèrent des sarmens de plus de six pieds de longueur.

L'année suivante on vendangea. Dans une étendue de six perches (la perche de Paris, de 20 pieds), je récoltai une feuillette de vin blanc, de cent soixante bouteilles. Un voyageur de Coblentz vint visiter mon établissement, je le lui fis goûter, et il le prit pour du vin de la Moselle. Plusieurs journalistes polonais, dans leurs feuilles, l'ont comparé à du vin d'Autriche. Ayant passé une partie de ma vie en France, et étant accoutumé à ses excellens vins, je pouvais peut-être

mieux que beaucoup d'autres apprécier le cadeau que je venais de faire à la Pologne, et je puis dire sans prévention que beaucoup de *pays vignobles* de l'Europe fournissent du vin d'une qualité inférieure à celui-ci.

En 1827, mes six perches de vigne me rendirent un tonneau de vin de même qualité que l'année précédente, et je ne doute pas qu'il ne devienne meilleur à mesure que la vigne vieillira.

Monseigneur le comte Mostowski, ministre de l'intérieur, membre de la Société *d'agronomie pratique* de Paris, a rendu compte de cette expérience dans un journal polonais. Son excellence fait tous ses efforts pour encourager dans toutes ses branches la plus utile des sciences, l'agriculture. Non-seulement M. le comte Mostowski emploie pour cela les moyens qui lui sont fournis par les hautes fonctions dont il est chargé, mais encore les résultats de ses propres expériences. C'est lui qui, le premier, a prouvé par le fait que l'on pouvait cultiver avec succès en Pologne, le raisin chasselas à l'air libre.

On doit conclure de ces faits que la culture de la vigne peut s'étendre en France beaucoup plus au nord que la ligne tracée par MM. Decandolle et Lamarck, dans leur carte botanique de la Flore française. Je pense qu'en choisissant un sol et surtout une exposition qui convinssent à ce précieux végétal, beaucoup de cantons des départemens du nord pourraient tirer quelques avantages de sa culture.

LÉRAUD.

Notice sur le noyer noir de Virginie, *Juglans nigra*, Lin.; *et sur* l'orme de Sibérie, *planera crenata*, Desf., Richardi, Mich.; *ulmus polygama*, Lam.

Quoique le noyer noir de Virginie soit connu depuis long-temps en France, il n'est cependant ni cultivé ni multiplié autant qu'il le mérite. C'est avec raison que M. Michaux le place au rang des arbres les plus utiles de l'Amérique septentrionale, et on a lieu de s'étonner que, d'après l'autorité de ce savant auteur, la culture du noyer ait été négligée jusqu'ici.

Cet arbre ne devient peut-être pas aussi gros que notre noyer ordinaire, mais sa croissance est beaucoup plus rapide, et il s'élève davantage. Son port est élancé, et son tronc, droit comme une flèche, a souvent quarante ou cinquante pieds sans branches. Son bois est couleur de marron foncé, d'un grain très-fin, fort dur, élastique comme celui du frêne, et très-propre à faire des brancards de voiture; converti en bardeaux, il résiste aux intempéries des saisons pendant trente et quarante ans.

La culture de cet arbre précieux n'offre aucune difficulté : il vient parfaitement dans les terres calcaires et sablonneuses les plus ingrates. On le multiplie de graines qu'il faut faire stratifier aussitôt leur maturité, afin qu'elles germent plus promptement; car si on ne les mettait en terre qu'au printemps suivant, plusieurs ne lèveraient que dans la seconde année. Il peut aussi se multiplier par marcottes, mais les arbres qu'on obtient par ce procédé ne sont jamais aussi beaux que ceux venus de graines. L'amande de sa noix n'est pas bonne à manger; mais le brou qui la recouvre, et

l'écorce du tronc, donnent une teinture brune, très-solide et très-propre à teindre les laines.

Le noyer noir, planté en avenue, s'élance comme le peuplier suisse, et ne porte aucune ombre préjudiciable aux céréales cultivées dans le voisinage. Je ne puis assez engager les pépiniéristes à multiplier cet arbre précieux, et les propriétaires à le planter dans les terrains médiocres ou mauvais de leurs propriétés.

L'orme de Sibérie, quoique introduit en France depuis plus de soixante ans, est encore moins connu que le précédent, et on aurait de la peine à en trouver chez les pépiniéristes, même les mieux assortis. Cependant il mérite aussi d'être multiplié. Sa croissance est plus rapide que celle de l'orme; il est beaucoup plus beau, et son bois se fend encore plus difficilement que le meilleur *tortillard*. Il croît dans toutes sortes de terres; se multiplie facilement de couchages qui s'enracinent dans la seconde année et ne tardent pas à former de très-beaux arbres. Jusqu'à présent on n'en a guère obtenu de graines parfaites, parce que ses fleurs étant dioïques ou polygames, il faudrait en posséder plusieurs pieds rapprochés, et de sexes différens, pour que la fécondation puisse avoir lieu; mais, comme on le greffe en fente sur l'orme commun avec succès, rien n'empêche de le multiplier à volonté.

Le bois de cet arbre est le plus lourd que je connaisse; il est d'ailleurs très-liant, et a l'élasticité du micocoulier de Provence. Dans le nord on en fait les moyeux des plus fortes roues; les sculpteurs marbriers l'estiment pour faire des maillets; on en tire d'excellens cerceaux, et on lui fait prendre des courbures précieuses pour l'industrie. Enfin, ce bois ayant la

ténacité de l'orme tortillard, la dureté du buis et l'élasticité du frêne, mérite, je pense, que sa culture soit plus répandue. Il ne tient qu'aux pépiniéristes de le faire connaître sous ces bons rapports, et d'en tirer un meilleur parti qu'on n'a fait jusqu'à présent.

J.-B. Camuzet, *pépiniériste au Jardin du Roi.*

Notice sur une composition de terre pour la culture des végétaux en caisses et en pots.

La difficulté de se procurer de la terre de bruyères dans quelques départemens de la France, prive les personnes qui les habitent du plaisir de cultiver un grand nombre de plantes et arbustes exotiques ; bientôt peut-être les environs de Paris se trouveront dans le même cas. Il faut donc que les amis de l'horticulture cherchent les moyens d'y suppléer. Je vais en proposer un qui réussit parfaitement aux cultivateurs anglais, hollandais et autres, et qui n'a jamais manqué son effet toutes les fois que je m'en suis servi ; je veux parler de la terre de gazon, dont au reste l'usage n'est pas nouveau.

Voici comment on l'emploie avec succès. A la fin de l'été, par un temps sec, on ramasse des gazons dans les endroits où l'herbe croît abondamment et n'est pas récoltée, ni broutée par les animaux ; telle enfin qu'on la trouve le long des chemins et des murs, dans les parcs, à l'entrée des villages, au pied des haies, ou sur la lisière des bois. On a soin de lever les gazons dans les lieux où la terre est très-fertile et douce au toucher. On les secoue de manière à ce qu'il ne reste que l'herbe avec ses racines, à moins que les détritus

du gazon, accumulés depuis plusieurs années, n'aient formé un terreau; car alors ce terreau peut être employé de suite. Dans le cas contraire, après avoir ramassé la quantité de gazon dont on pense avoir besoin, on le transporte dans l'endroit où on veut le laisser consommer. On le met en tas d'une longueur indéterminée sur quatre pieds de largeur, et deux de hauteur, formant une espèce de couche que l'on doit retourner chaque fois que l'herbe repousse. On a soin de répéter cette opération jusqu'à ce que le tout soit parfaitement consommé. C'est à la fin de la seconde année que l'on peut employer cette espèce de terreau. Pour cela, après lui avoir donné le temps de se bien ressuyer, on le passe pour le diviser le plus possible et le rendre très-ténu, ensuite on y ajoute un quart de sable fin. On ramasse ce sable dans le voisinage des lieux les plus fertiles, tels que sous des berges sablonneuses ou sur des coteaux. Le sable que l'on recueille sur le rivage de la mer est préférable à tout autre, celui de rivière ne vaut absolument rien.

Cette composition convient à la culture de toutes les espèces de végétaux qui exigent la terre de bruyères, et j'ai vu souvent des arbustes qui ne réussissent pas dans cette dernière, végéter parfaitement dans ce mélange, tels que des borronia, crowea, protea, lambertia, et même des erica.

LÉMON.

Revue d'agronomie pratique, par M. Pirolle.

En agronomie, on ne considère pas comme *jardins* ces enclos négligés dans lesquels un instinct machinal,

ou bien une routine aveugle et sans goût, cultive, et plus souvent tourmente des plantes, soit d'utilité, soit d'agrément.

Les résultats de ces tristes cultures sont toujours peu de chose pour les intérêts comme pour les plaisirs du propriétaire, et *moins que rien* pour les progrès de la science.

Autant ces terrains, aussi mal compris que les plantes qu'on y entasse sans choix, peuvent et doivent dégoûter du jardinage et des jardiniers, autant sont utiles et séduisans au contraire les jardins de tous les genres et dimensions que dirige une laborieuse et savante expérience.

C'est dans ces jardins que le sol, quelle que soit sa nature, est toujours justement apprécié, planté et soutenu avec une intelligence dont les soins ne se lassent jamais. C'est aussi dans ces cultures que nous pouvons apprendre comment prospèrent toutes les plantes, lorsqu'elles sont distribuées et conduites d'après les règles d'une théorie qu'aucun auteur, malgré les plus beaux talens, ne peut exposer aussi bien que la nature lorsqu'elle est entendue par l'expérience et secondée par un zèle actif autant qu'éclairé.

Voulons-nous recevoir d'utiles leçons sur tous les genres qu'embrasse l'agronomie ? nous les trouverons d'abord dans les cultures diverses que nous allons successivement passer en revue ; et ces leçons nous seront données avec les détails les plus minutieux et les plus instructifs.

Commençons par les *jardins potagers*, que l'on appelle à Paris, *marais*, ailleurs, *mésoyage*, etc. Entrons, en avril, chez un de nos plus habiles cultiva-

teurs maraîchers; ils sont nombreux dans la capitale et les alentours; ils ne manquent pas non plus dans beaucoup de nos provinces.

Nous trouverons dans ces clos le jardin véritablement classique des plantes potagères. L'estimable et modeste cultivateur qui consacre ses peines et ses soins de tous les jours à ces sortes d'intéressantes cultures, ne se doute pas qu'il est né *professeur*, et *professeur* bien autrement intelligible que l'écrivain qui fait de la culture avec des livres dans un cabinet.

A quelque époque de l'année que nous entrions dans les cultures d'un industrieux *maraîcher*, nous y recevrons toujours les leçons les plus claires et les plus profitables; elles sont données à nos yeux et à notre intelligence en même temps, sur le tableau vivant d'une culture économique aussi variée que recommandable.

Là, cultivateurs, opérations, sol, plantes, etc., tout parle, tout intéresse, tout instruit. Le langage est muet, mais il n'en est pas moins énergique ni moins pénétrant.

A peine au printemps, avons-nous mis les pieds dans l'un de ces jardins presque toujours très-découverts, que déjà nos yeux en ont sillonné l'admirable et précieux ensemble. La première chose qui nous flatte d'abord, c'est la propreté jointe à l'économie des allées et sentiers dressés et ménagés avec art pour les besoins de chaque culture qu'ils séparent, en les faisant encore trancher agréablement les unes sur les autres.

Ces petits chemins, par leur structure, nous apprennent, dès l'entrée, si le sol est léger et sec, ou s'il est substantiel et humide : dans le premier cas, si commun

aux grandes villes, ils sont bombés, pour qu'ils puissent retenir et verser les eaux des pluies et des arrosemens artificiels dans les plates-bandes ou planches de culture; dans le second cas, ils sont creux, afin de leur servir d'égouttoir au besoin, et de les élever suffisamment pour favoriser l'action desséchante de l'air ambiant.

La grande propreté de ces sentiers, lorsqu'elle se trouve en parfaite concordance, telle que nous la voyons ici, avec la bonne tenue des végétaux en général, est encore pour nous l'indice certain d'un goût pur uni à l'amour éclairé du travail.

Nous remarquons ensuite avec un intérêt toujours progressif, que rien n'est perdu, même négligé, sous les rapports du temps, du terrain, des plantations et des circonstances. Tout est d'une utilité positive, c'est-à-dire, susceptible d'être réalisé par le signe monétaire, ou d'en éviter la dépense.

Nous admirons l'une après l'autre ces nombreuses plates-bandes, ou carrés longs, consacrés à la culture d'une même espèce ou variété de végétal, plantée ou semée avec semblables circonstances sous tous les rapports.

C'est ainsi que nous voyons plusieurs planches successives des diverses variétés du *chou* et du *chou-fleur,* repiquées en quinconce, à la distance de dix-huit à trente-six pouces, selon leur plus grande grosseur présumée. Ces végétaux ont été mis en place au commencement de mars, sur un labour abondamment fumé. Ils donneront leur récolte tout l'été; et à l'automne ou un peu plus tôt, un nouveau labour accueillera, pour les remplacer, des semis d'*épinards,* de *chi-*

corées sauvages pour salades, de *radis noirs*, etc.; ou d'*endives*, *scarolles*, *porreaux*, etc., repiqués convenablement et qui auront le temps de fournir une seconde récolte.

Nous trouvons d'autres planches encore occupées, les unes par des *mâches* ou *doucettes*, semées à la volée après une seconde récolte en octobre; les autres par des *épinards* semés au commencement de février, en rayons espacés de six pouces. On récolte presque tous les jours les premières depuis plus de six semaines; on commence à récolter dans les secondes qui seront suffisamment épuisées dans un mois. Le sol occupé par ces plantes, sera labouré de nouveau sur un bon engrais. Aussitôt que les frimas tardifs ne seront plus à craindre, on préparera au commencement de mai, en quinconce, à douze ou quinze pouces de distance, des trous ou augets de trois à quatre pouces de profondeur. On y sèmera des *haricots* de diverses variétés, en mettant cinq ou six grains au fond de chaque auget ou potelot. Ces haricots, bien cultivés, auront fourni plusieurs récoltes de cosses vertes pour la mi-juillet, ou une bonne récolte de fruits secs pour le commencement d'août. En rajeunissant le terrain par un second labour avec engrais, on y repiquera des *choux* d'automne ou d'hiver, qui donneront encore une très-précieuse récolte pour la fin de la campagne.

Nous trouvons ensuite deux planches de *porreaux* semés à l'automne précédent, et restés en place tout l'hiver. Ils ont été repiqués sur bon labour à la fin de février, en quinconce, à six pouces de distance; ils seront récoltés du 15 au 20 mai. Un second labour ravivera la terre, et l'on y mettra, en place, des *ci-*

trouilles ou *potirons*, que l'on a semés en mars dans des pots remplis de terreau bien passé, et mis sur couche et sous cloches, ou seulement sous cloches et bien abrités avec paillassons, près des murs exposés au midi. On les espacera de quatre à cinq pieds ; et avant de les dépoter pour les placer en motte, on aura soin d'amender profondément et largement la place qu'ils occuperont. Du 1[er] au 15 septembre, ces plantes auront fourni leurs fruits bien mûrs. Il sera encore temps de donner un bon labour à ces planches, et d'y semer avec succès des *épinards*, petits *radis*, *mâches*, ou des *navets* pour la basse-cour, etc. Si le terrain était sablonneux, les *navets* seraient très-comestibles, mais il ne faudrait aucun engrais dans un cas comme dans l'autre.

Les planches suivantes nous présentent par-ci, par-là, quelques *choux* d'hiver, dont les têtes pommées sont très-satisfaisantes : elles sont déparées à l'œil par les tiges dépouillées du plus grand nombre des mêmes plantes, déjà récoltées depuis plus ou moins long-temps. Nous concevons sans peine que les *choux* encore en place, n'y sont restés que pour attendre, en se conservant mieux, les labours devant lesquels ils vont disparaître. Le fumier mi-consommé, qui déjà couvre ces planches, annonce que d'un moment à l'autre elles seront retournées.

L'une de ces planches est destinée à recevoir en quinconce, de quinze à dix-huit pouces de distance, des *tétragones* étalées qui ont été semées, à la manière des courges, pour être mises en place après que les gelées ne seront plus à craindre. Après avoir donné trois à quatre récoltes de leurs feuilles très-estimées,

et dont on tire le même parti que des épinards auxquels beaucoup de connaisseurs les préfèrent, la planche sera labourée en septembre ; elle donnera encore une récolte, soit que l'on y repique de la *laitue à pommer*, de la *chicorée endive*, etc. ; soit qu'on y sème pour petites salades, de la *chicorée sauvage*, de la *mâche*, des *petits radis*, etc.

Deux autres de ces planches sont réservées pour des *concombres*. On les y placera comme les *potirons*, après les avoir élevés de même ; seulement l'on fumera plus abondamment encore les places de trois à quatre pieds de distance, où ils seront transplantés en motte.

Les deux récoltes en *concombres* et *cornichons* seront terminées au commencement de septembre. On donnera un nouveau labour à la terre ; elle rendra une troisième récolte, soit en y semant, à six pouces de distance, des rayons d'*épinards* ou de *cerfeuil*, soit des *petits radis*, des *laitues* ou *chicorées* à couper, etc.

Enfin une planche labourée et fumée plus profondément que les précédentes, attend que les *œilletons* ou *châtrures* d'artichauts soient assez formés, c'est-à-dire qu'ils aient *racines* ou *noix* bien distinctes. Alors cette planche nourrira ces œilletons plantés en quinconce, et à trois pieds de distance les uns des autres. Ils donneront déjà quelques têtes en plus ou moins grand nombre à l'automne, selon que le temps et la culture leur seront plus ou moins favorables.

Les planches qui succèdent nous présentent, semés à la volée, en mélange, au commencement de février, sur labour avec terreau, des *ognons*, *laitues à couper* et petits *radis* ou *ravonnets*. Déjà l'on commence à récolter les *petites salades;* dans quelques jours on mois-

sonnera des *petits radis;* on récolte aussi des petits *ognons* pour les éclaircir, afin de laisser aux autres la faculté de grossir davantage.

Nous apercevons dans l'un de ces semis, qu'une inadvertance ou peut-être un coup de vent a dérangé, ou la main du semeur ou la direction des graines qu'elle répandait. Les plantes ont levé plus dru à certaines places qu'à d'autres, où elles sont venues trop rares; mais nous observons en même temps que l'on a profité d'une pluie douce pour éclaircir le trop *plein* et peupler le trop *clair* avec une grande habileté. Nous jugeons à l'heureuse reprise, que l'opération a été faite avec un transplantoir en forme de poinçon, au moyen duquel on ouvrait et refermait avec une précision et une patience admirables le trou dans lequel chaque petite plante était coulée aussitôt qu'enlevée; le tout avec le tact du savoir et de l'expérience, qui, en pareil cas, déplace et replace le plus promptement possible sans secousses ni mutilation.

Le cultivateur a prévu que le petit retard auquel on reconnaît encore, comparativement aux autres, les plantes repiquées, pourrait bien se remarquer aussi par un moins de grosseur dans les ognons lors de la récolte. Pour compenser, par le nombre, la différence sur le volume, il a repiqué un peu plus près dans ses *vides* qu'il n'a éclairci *ailleurs.*

Au commencement d'août, les *ognons* récoltés feront place à une nouvelle culture de *choux* d'automne, de *céleri,* etc., qui donneront encore leur récolte.

Viennent ensuite des planches de petits *pois* vigoureux, dont les vertes espérances sont encore augmentées par un récent binage, qui a donné à ces plantes un



surcroît de fraîcheur et de santé. Ils ont été semés au commencement de mars sur un bon labour avec engrais, succédant à une récolte de racines, épuisée l'hiver. Ces *pois* auront aussi payé leur tribut plusieurs fois à la fin de juillet. Ils cèderont le terrain, ravivé de nouveau, à des *radis noirs, carottes, panais, navets*, etc., qui donneront encore de bonnes récoltes tout l'automne : on y pourra semer aussi des *sàlsifis, scorsonnères*, etc., qui fourniront une récolte non moins précieuse que précoce au printemps.

Nous voyons successivement des planches de *carottes* et de *panais*, semées les unes séparément, les autres en mélange, à la volée, dans le mois de février, et en terre bien amendée d'après le témoignage de la vigueur des plantes : elles vont bientôt commencer à produire leurs trois récoltes successives. La première donne, en éclaircissant, les racines de primeur; la seconde fournit les racines d'été; et la dernière celles de l'automne et de l'hiver.

Suivent, immédiatement après, des planches de *salsifis* et de *scorsonnères;* les unes semées en septembre, les autres en février précédent.

Les premières commencent à produire, on les récolte en éclaircissant : elles auront acquitté leur culture pour le commencement de juin, et seront utilement remplacées par des *petits pois* et des *haricots*, qui paieront encore bien à leur tour leur culture en septembre et à la mi-octobre.

Les secondes planches du semis de l'année ne donneront qu'à la fin de l'été leurs racines légumières, récoltées, comme les précédentes, successivement. Elles pourront l'être tout l'hiver, lorsque la terre n'est point fermée.

Nous trouvons plus loin plusieurs planches d'*ognons* blancs, repiqués en quinconce régulier, sur des lignes distantes de cinq à six pouces les unes des autres. Ces plants promettent de devancer, de six semaines à deux mois, les semis de l'année, parce qu'ils ont été semés en septembre dernier. Ils ont passé l'hiver en place. Repiqués en février, par un temps favorable, ils seront récoltés pour le commencement de juin. Le terrain *refaçonné* produira encore pour l'automne une excellente récolte de *petits pois*, ou de *choux* de Milan, ou de *choux-fleurs*, etc., etc.

Nous arrivons à des plants d'*artichauts* d'un à quatre ans. Déjà découverts et labourés depuis un mois, six semaines, les premiers plants sont très-vigoureux : ils présentent peu de lacunes. On répare celles-ci devant nous, avec les plus forts œilletons fournis par les individus de ces mêmes plants; bientôt cette belle culture *marquera*, autrement dit, elle montrera les calices écailleux que nous désirons. Ils seront cueillis successivement à trois grosseurs différentes; mais tous seront récoltés pour le mois d'août, avant que la floraison n'en avilisse la valeur.

Non-seulement on ne laissera rien perdre de cette récolte, mais à mesure qu'une tige sera dépouillée de son fruit, elle sera amputée, ou rabaissée jusqu'à la souche au besoin, afin de donner plus de force aux tiges de remplacement, même à un œilleton ou deux conservés à cette fin; on obtiendra ainsi à l'automne une bonne récolte, dont les derniers fruits, pendant quelques semaines, pourront se présenter avec faveur sur les marchés.

Une vieille planche de ces *artichauts* offre beau-

coup de lacunes qui ne sont point destinées à être remplies. Le sol en est épuisé par trois à quatre années d'une heureuse végétation : les plantes ont besoin d'être rajeunies, car elles ne compenseraient plus sur place, la valeur du terrain, ni celle des soins qu'elles occuperaient. On attend qu'elles présentent leurs dernières ressources dans leurs œilletons, pour mettre les uns à la place déjà préparée pour les recevoir, et envoyer les autres au marché.

Se présentent toujours, en suivant, plusieurs autres planches où nous trouvons encore des *ognons*, *laitues* et petits *radis* en mélange, comme dans les planches de même culture, que nous avons déjà examinées. Celles-ci nous offrent un intérêt de plus. La culture a exigé davantage du cultivateur, il a sagement voulu qu'elle l'en dédommageât.

Le semis qui fixe maintenant notre attention, est exécuté sur un plant d'asperges. La superficie en a d'abord été rehaussée d'une couche égale de quatre pouces, moitié terre, moitié terreau mi-consommé, et labourée ensuite à six pouces de profondeur.

Nous apercevons déjà quelques *asperges* précoces. Nous devinons bientôt que l'industrieux cultivateur récolte là depuis plusieurs jours, les petites *laitues* à couper, les petits *radis* et les jeunes *ognons* trop épais ; qu'il va récolter très-incessamment aussi ses *asperges* à mesure ; qu'après toutes ces récoltes de primeurs, les *ognons* qu'il aura éclaircis et conservés donneront aussi la leur en pleine maturité peu après qu'il aura suffisamment récolté sur ses asperges. Celles-ci répareront complétement alors sur le sol, les déperditions d'environ deux mois de coupe ; et cultivées de même

l'année suivante, elles donneront encore de très-bons produits.

Nous parvenons à des couches très-nombreuses situées aux meilleures expositions du jardin. Beaucoup de ces couches sont sous châssis : d'autres, multipliées encore davantage, sont en plein air; les unes dites *couches sourdes*, les autres, *couches bordées*. Toutes sont couvertes de trois rangs de cloches. Enfin nous en voyons quelques-unes qui ne sont point encore dressées; mais le fumier en fermentation, que recèle le terreau qui le couvre, annonce, en le traversant de ses trop chaudes vapeurs, que l'on attend le moment favorable pour mettre aussi ces préparatifs en pleine culture.

Notre intérêt redouble avec notre attention. Sur les premières couches, nous trouvons déjà des melons semés en janvier, tels que les *cantaloups-orange*, *petits prescots*, dont les fruits sont à quinze jours, trois semaines de leur maturité; d'autres, tels que les *cantaloups* boule de siam, gros *prescots*, etc., dont les fruits sont assez formés et avancés pour succéder aux précédens jusqu'en juin-juillet. Les tiges de ces plantes délicates ont été réduites avec art pour en obtenir, le plus promptement possible, les rameaux fructifères. Ceux-ci ont été eux-mêmes rapprochés à temps, et en proportion utile, au profit de la précocité et de la vigueur des beaux fruits qui arrêtent nos regards. Ces mêmes couches, en attendant que les melons en occupassent toute la superficie, ont donné plusieurs récoltes de *laitues* à couper, de *laitues* pommées, de *petits radis*, etc. Déjà depuis long-temps, le soigneux cultivateur a mis ces récoltes à profit, même pendant que

l'hiver multipliait ses soins, ses peines et ses travaux.

Sur les secondes couches, faites à la fin de janvier, nous voyons au centre, des *melons* nés sur les premières, et dont les fruits noués succèderont à ceux qui les devanceront de six semaines, deux mois. Sous les cloches des deux rangs de côté, nous trouvons des *laitues* pommées, *d'autres* qui pomment, et qui seront bientôt remplacées comme leurs devancières par les *laitues* semées, entre les cloches, pour la troisième fois, comme les petits *radis* que nous y remarquons. Nous trouvons aussi sous ces cloches, des pots de *fraisiers des Alpes*, dont les fruits, à leur grosseur, commencent à se colorer; d'autres vases dans chacun desquels des *cardons*, jeunes et en pleine vigueur, attendent le moment d'être mis en place dans les planches de pleine terre, pour s'y montrer plus précoces que les arrière-frimas ne le permettent, lorsqu'ils les y surprennent.

Sur les flancs, comme aux deux extrémités de ces couches, si fécondes sous la main de ce zélé et ingénieux cultivateur, nous voyons encore tout l'espace occupé, soit par des *laitues* à couper, et des *petits radis* qui s'y succèdent pour la deuxième ou troisième fois, soit par des rangs de *laitues paresseuses* prêtes à pommer, soit par des doubles bordures de *cresson alenois* et de *cerfeuil*, soit par des *pourpiers* francs ou dorés, des *potirons*, des *concombres*, des *tétragones*, etc.

Sous les cloches du centre des troisièmes couches, faites à la fin de février, nous trouvons aussi en très-bon état, des *melons* moins avancés, dont les premiers fruits atteindront la dernière récolte des *melons* de seconde primeur, etc.

Il en sera de même de beaucoup des produits de la culture que protègent les cloches des deux rangs de côté de chacune de ces couches, et qui en occupent les pourtours, sans qu'aucune place *espacée*, où il peut croître quelques plantes utiles, soit négligée ou perdue.

Nous apercevons sous grand nombre de cloches des rangs de côté, et en dehors aux deux extrémités de ces couches, des semis des différentes espèces et variétés de plantes économiques, tels que *basilics*, *pimens*, *tomates*, *choux*, *céleris*, *endives*, etc., destinés aux repiquages du jardin et à la vente sur les lieux ou sur le marché.

Nous distinguons de même des semis en quantité, de plantes annuelles d'agrément, tels que, *œillets d'Inde* et *de la Chine*, *balsamines*, *amarantes*, *reines marguerites*, *seneçons élégans*, *giroflées quarantaines*, *xeranthemum*, *crépis*, etc.

On sait que ce probe autant qu'habile cultivateur choisit les graines de ces plantes qu'il récolte lui-même; qu'il y met avec conscience le discernement nécessaire que demandent la plupart, pour fournir de très-nombreux individus à fleurs pleines, ou doubles, au lieu d'être presque tous à fleurs simples. Il a la vogue qu'appelle et maintient toujours la droiture. Toutes ces plantes ici deviennent économiques : après celles réservées pour porte-graines, les autres se débitent aux amateurs, qui viennent les acheter pour les repiquer dans leurs jardins, et au marché où elles sont aussi en faveur et souvent attendues, parce que le public n'oublie jamais qu'à telle place il a été bien servi.

Les semis divers de ces troisièmes couches seront encore répétés en grande partie sur les suivantes, que

l'on apprête tant pour les recevoir que pour y admettre des repiquages d'autres planches dont elles sont les pépinières.

Ces semis de plantes économiques destinées aux successions de culture pour l'arrière saison, continueront à entretenir les produits de ce jardin partout où ils seront appelés pour d'utiles remplacemens, même sur les premières couches, lorsqu'elles auront donné toutes leurs primeurs.

On a vu dans ce terrain, autrefois, d'autres couches semblables aux premières. Sur les unes, des *pois* nains semés en décembre étaient récoltés en petits *pois verts* au mois d'avril. Sur les autres, on avait planté en novembre, entre deux lits de terre de trois à quatre pouces d'épaisseur chacun et à huit à dix pouces de distance l'une de l'autre, les griffes d'un vieux plant d'asperges, remplacé par un nouveau depuis deux ans. Ces griffes, dégagées de toutes parties mortes ou mutilées, bien saines, aussi entières que possible, étaient toujours étalées dans leur propre direction, sans jamais se croiser entre elles, ni avec les racines des plants voisins. Ces plantes, recouvertes et bien soignées, se récoltaient aussi tout l'hiver. On renouvelait ces couches aussitôt leur dernière récolte faite, ou simplement on y faisait des repiquages de plantes utiles sorties des couches de février ou mars, telles que *pimens, tomates,* des *choux-fleurs* et *laitues* porte-graines, etc.

Nous concevons que les primeurs de petits *pois* et *asperges* sur couches d'hiver soient abandonnées ici. Elles ne dédommageraient point le maraîcher ni de sa dépense ni de ses peines. Elles ne conviennent donc qu'aux riches amateurs. Ceux auxquels le sol, le fumier et le

temps ne coûtent rien, ont seuls le triple avantage de n'avoir point à perdre sur la concurrence des *précocités* du midi, que l'on transporte avec une si facile rapidité dans la capitale.

Après avoir examiné à la fin d'avril toutes ces cultures artificielles dont les vitreaux et cloches, sont les uns baissés; les autres abrités du soleil sous paille ou gros canevas; ceux-ci plus ou moins entr'ouverts ou soulevés; ceux-là enlevés tout-à-fait, le tout selon les diverses causes et accidens relatifs : après avoir remarqué avec quelle prévoyante intelligence sont disposés les paillassons, pour être rapidement employés à protéger les cultures et leurs verreries contre les derniers frimas et les grêles qui d'un moment à l'autre peuvent les compromettre, on ne peut sans doute se dissimuler les soins infinis, l'activité, les peines et l'admirable discernement dont parlent, l'une après l'autre, toutes ces merveilleuses cultures. L'intérêt redouble quand on songe encore aux résultats que présentent simultanément les cultures de pleine terre que nous avons aussi parcourues, et qui déjà, depuis deux mois, ont également exigé tant de travaux et de soins particuliers.

Mais à la vue des nombreuses couches où des melons sont bientôt mûrs, d'autres grossissent encore, pendant que les suivans sont en fleurs, etc., les gens du métier peuvent seuls apprécier les peines et le mérite de ces cultures qui ont dévancé et accompagné l'hiver.

Ils voient alors l'industrieux et vigilant maraîcher consulter vingt fois par jour ses baromètres et thermomètres, l'état toujours inquiétant de ses plantes, les variations ou la désespérante fixité de l'atmosphère, les inspirations du zèle et de l'expérience, pour agir en

un clin d'œil. Selon les circonstances, il renouvelle les réchauds de fumier de ses couches et châssis : il les couvre plus ou moins avec des paillassons, et au besoin avec ses propres couvertures, pour repousser les froids, lorsqu'ils assiégent et enveloppent le dehors de ses couches. Attentif à tous les mouvemens de l'air, il profite de toutes les chances propices, ou les moins défavorables ; soit pour rendre à ses plantes la lumière sans laquelle il les verrait blanchir ou s'étioler ; soit pour leur changer l'air avant qu'autrement modifié par l'absorption des plantes, etc., il puisse leur nuire ; soit pour diminuer ou prévenir les effets mortels d'une trop grande humidité ; soit pour les faire profiter des moindres rayons du soleil, et de la chaleur douce et vivifiante qu'ils acquièrent en visitant, à travers les vitraux ou cloches, les plantes qu'ils raniment et semblent consoler.

C'est ainsi que par un travail de tous les jours, souvent de toutes les heures, que par une habile persévérance, qui jamais ne s'est laissée ni décevoir, ni surprendre, pour la nuit comme pour le jour, ce cultivateur a constamment manœuvré pour sauver ses plantes en bravant les gelées, les neiges, les boues et les verglas.

Enfin il a triomphé de l'hiver en maîtrisant ses rigueurs et profitant de leurs trêves. Non-seulement il a préservé ses plantes, mais encore il leur a créé et maintenu le printemps artificiel qui a suppléé celui de la nature jusqu'à son retour.

(*La suite au prochain numéro.*)

Correspondance.

A monsieur Noisette.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser quelques détails sur un peuplier que je crois peu ou point connu en France, et qui, dans notre pays (la Pologne), porte le nom de *bois national*. Il paraît appartenir à la série des peupliers blancs. Son tronc acquiert plus de six pieds de diamètre, et quatre-vingt-dix à cent pieds de hauteur. Il est droit, grisâtre, et canneké dans une partie de sa longueur, à peu près comme le pied de quelques peupliers d'Italie. Les branches, ainsi que les rameaux, sont ouverts de manière à former avec leur tige un angle de quarante-cinq degrés ou à peu près : ces derniers sont cylindriques. Ses feuilles sont beaucoup plus grandes que celles du peuplier d'Italie, cordiformes acuminées, d'un vert brillant en dessus, un peu glauque en dessous; les gemmes qui les développent sont appliqués contre l'écorce, alongés, un peu renflés. Cet arbre se trouve communément sur les bords de la Vistule, où l'on emploie son bois pour faire les plus beaux meubles; je ne puis le comparer qu'à l'orme tortillard pour les qualités, et pour la beauté au frêne ou à la racine de buis. Il prend un très-beau poli sous la main de l'ouvrier.

Je suis tellement persuadé, monsieur, que cet arbre d'un grand intérêt pourrait se cultiver avantageusement en France, que je me ferai un plaisir, à la plus

prochaine occasion, de vous en adresser quelques sujets pour en faire hommage, en mon nom, à la Société.

J'ai l'honneur, etc.

Léraud.

Extrait des procès-verbaux des séances.

Séance du 2 janvier.

Monsieur le président annonce qu'il a présenté à madame la Dauphine, au nom de la Société, un *strelitzia reginæ* offert à la Société par M. Cels.

On procède aux nominations pour les places vacantes par les démissions de MM. Deschiens et Pirolle. Le scrutin étant dépouillé, M. le comte de Breteuil est proclamé vice-président; M. Foy, secrétaire, et M. Lenoir, rédacteur-adjoint.

Deux projets de prospectus, présentés par M. le secrétaire général, sont renvoyés à l'examen d'une commission composée de MM. Fulchiron, Pirolle, Poiteau, Lenoir et Boitard.

M. Deschiens, au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de M. Rousselon, relative au journal de la Société, fait un rapport qui est écouté avec le plus vif intérêt. Après une discussion dans laquelle plusieurs membres sont entendus, la Société arrête le titre de son journal, et charge M. Rousselon de son impression, pendant le cours de l'année 1829. La Société l'autorise en outre à réunir à son journal celui *des jardins* pendant le cours de la même année.

OMISSIONS

AU TABLEAU DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ D'AGRONOMIE PRATIQUE,

AU 20 DÉCEMBRE 1828.

ALBERT (Auguste), professeur au collége de Sainte-Barbe, rue de Reims, n° 7.
JACQUINOT PAMPELUNE, procureur général près la cour royale de Paris, rue de la Madeleine, n° 14.
RAVEAU, architecte et propriétaire, rue de Bourbon, n° 43.
ROUSSEL, rue du Cherche-Midi, n° 5.

Errata au même Tableau.

CAMUZET. Au lieu de *jardinier*, lisez : *pépiniériste.*
DEBRUN DES BEAUMES. Après le mot *propriétaire*, ajoutez : *membre des Sociétés d'agriculture de Versailles et de Rouen.*
LÉRAULT (Louis), *lisez :* LÉRAUD (Louis), *jardinier en chef du jardin botanique de Varsovie, propriétaire-pépiniériste, à Varsovie.*
PAUCORNEK, lisez : *Pokorny.*

Liste des Membres admis dans la séance du 22 janvier 1829.

MEMBRES HONORAIRES.

CANDOLLE (DE), professeur de botanique à Genève.
DESFONTAINES, membre de l'Institut, au Jardin du Roi.
ESTERHAZY (prince D'), magnat de Hongrie.
HERVY, ancien directeur de la pépinière du Luxembourg, rue de Vaugirard, n° 118.
JUSSIEU (Bernardin DE), membre de l'Institut, au Jardin du Roi.

MOSTOWSKI (le comte), ministre de l'intérieur, et sénateur du royaume de Pologne, à Varsovie.

SABINE, secrétaire de la Société d'horticulture à Londres.

SALM DICK (le prince).

VAUQUELIN, député, membre de l'Institut, au Jardin du Roi.

MEMBRES TITULAIRES.

AGLAÉ ADANSON (Mme), propriétaire à Baleine, près Moulins.

BARUET, jardinier à Maison (Seine-et-Oise).

BILLARD (Edme-Nicolas), pépiniériste-fleuriste à Fontenay-aux-Roses.

BONNAMY (le lieutenant général), à la Flocellière, par Pouzauge (Vendée).

BOURDONNAYE (le général Arthur DE LA), rue Boudreau, n° 1.

BRENOT (Edme-Jacques), conducteur des ponts et chaussées à Coulange (Yonne).

CHASTELLUX (le comte DE), rue de Varennes, n°

DOUNOUS, député de l'Ariége, rue de l'Éperon, n° 10.

ÉTIENNE, député de la Meuse, rue de Grammont, n° 11.

GAGNEUR fils, avocat à Poligny (Jura).

GAIDAN, concierge, régisseur receveur de monseigneur le duc d'Orléans, à Neuilly.

GAJA (DE), lieutenant-colonel au corps royal de l'état-major, rue de Bourbon, n° 1.

GAULT, notaire à Château-Gonthier, membre de la Société d'agronomie d'Angers.

GUILLERY, pharmacien et médecin-botaniste, rue Montorgueil, n° 48.

JANIN, homme de lettres, rue Saint-Dominique-d'Enfer, n° 16.

JOURDAIN (le chevalier), membre de la Société d'agriculture de Seine-et-Oise, inspecteur des forêts et chasses du Roi, à la Lanterne, entre la Ménagerie et Saint-Cyr.

LATOUR, propriétaire, rue Sainte-Marguerite-Saint-Germain, n° 13.

LOUVOIS (S. S. le marquis DE), pair de France, rue du Faubourg Saint-Honoré, n° 110.

MONTAZAU (le docteur), quai Saint-Michel, n° 1.

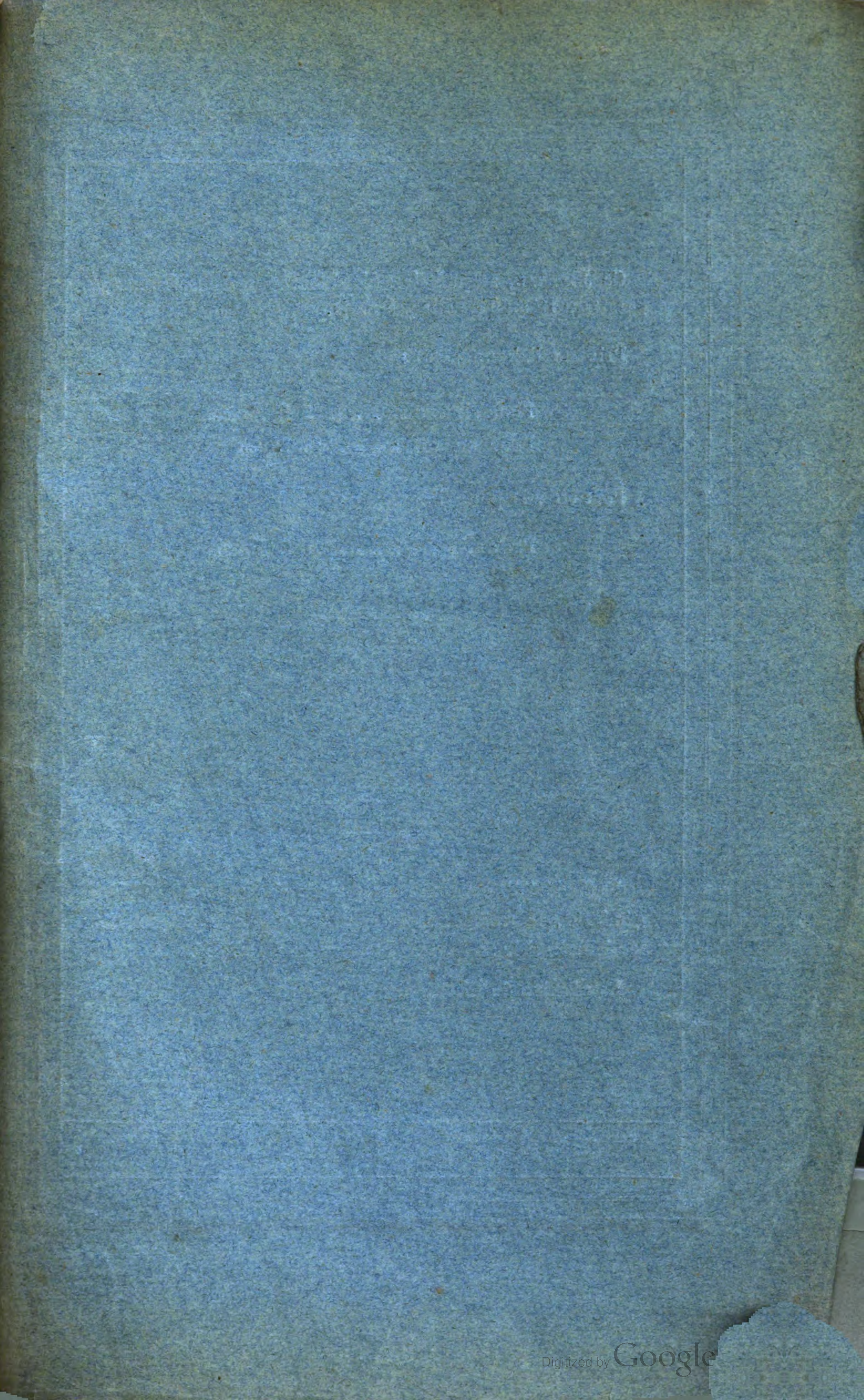
MOULIN, ex-major, et 1er adjoint du maire de Vire (Calvados).

QUECQ, propriétaire à Lille (Nord).

ROYER, rue Copeau, n° 3.
TRANSON-GOMBAULT, pépiniériste à Orléans.
VIRNOT DE LAMISSART, propriétaire à Lille (Nord).

MEMBRE CORRESPONDANT.

BOURNE, agronome à Varsovie.



Ce Journal, auquel s'est réuni le Journal des Jardins, paraît du 1er au 5 de chaque mois.

Prix de l'abonnement :

Pour six mois. . . . 5 f. 50 c.
Pour un an. . . . . 10 f. »

Port en sus pour l'étranger :

Par an. . . . . 1 f. 50 c.

AVIS.

La Société d'Agronomie pratique se réunit, en assemblée générale, le troisième mercredi de chaque mois, ou le lendemain si le mercredi se trouve un jour férié.

La réunion de février aura lieu le 18.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR, RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12, près la rue des Lombards et la place du Châtelet.